

AGENDA

ANIMATIONS MEDIATHEQUE :

- Lectures animées pour les tout-petits le vendredi 10 avril à 10h00
- Rencontre avec l'auteur Ian Manook le lundi 27 avril à 20h00

CONCERT DE PRINTEMPS : 35^{ème} musicales Guil Durance – « Divagando » Tango argentin – hommage à Carlos Gardel – **Dimanche 19 avril à 18h00** à la salle du Queyron. Payant.

DONNEZ UNE SECONDE VIE AUX MATERIAUX : Une récup de proximité est organisée par "Environnement et solidarités" le **mercredi 22 avril à la déchetterie** de Guillestre **de 9h30-12h**. N'hésitez pas à envoyer les photos de vos matériaux et équipements que vous souhaitez déposer au 07 62 65 83 01. Les matériaux à déposer : outillage, matériel de jardin, bois, métal, plomberie, électricité, sanitaires, chauffage et revêtements sol et murs.

GRAND CONCERT ROCK : L'Association Les Potes à D'jé et l'Association Autour de Brassens organisent un grand concert ROCK. **Samedi 9 mai à 20h30**, salle du Queyron.

FESTIVAL LES ARTSGRICOLES : L'association "L'Echoooo" organise sa 12^{ème} édition. Au programme : concerts, spectacles et marché des producteurs. Auberge de jeunesse. **Rendez-vous les 14, 15 et 16 mai**.

RESERVEZ VOTRE DATE

Le festival de théâtre de rue "De place en place" est de retour du **20 au 22 juin** dans le centre-ville !

Guillestre accueillera de belles compagnies de théâtre durant trois jours pour vous faire rire et passer un bon moment.

Des spectacles drôles, déjantés, mêlant improvisation, musique et interaction avec le public ! Le festival célébrera aussi la fête de la musique, avec l'ambianceur Vladimir Spoutnik pour démarrer la soirée en forme suivie de 2 concerts avec les groupes : "Alambic" et "Djego". Le festival se clôturera avec un spectacle amateur "Merci Simone" avec l'association Agora. Plus d'infos : villedeguillestre.fr



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mercredi 6 mai 2026 à 20h30

Salle du Conseil de la mairie

Séance publique. Contact : www.villedeguillestre.fr ou 04.92.45.04.03

Directeur de la publication Emmanuel MOLLE – Rédaction : Service communication
Impression Alpes-Offset sur papier recyclé

La gazette

Résultats des élections municipales 2026

À l'issue des élections municipales récemment organisées, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 dernier afin de procéder à l'élection du Maire ainsi que des Adjoints.

Maire élu : M. MOLLE Emmanuel

Adjoints au Maire :

1^{er} adjoint : M. DU PONTAVICE Quentin

2^e adjoint : Mme RIVAT Valérie

3^e adjoint : M. DEJY Guillaume

4^e adjoint : Mme MARQUES Maud

5^e adjoint : M. BAUDIN Jean-François

Conseil municipal :

- Sylvain MAISONNEUVE - Conseiller délégué
- Caroline LOIR - Conseillère déléguée
- Perrine CABE - Conseillère déléguée
- Lisa BIENVENU - Conseillère déléguée
- Dominique FORGET - Conseiller municipal
- Eric LAUBE - Conseiller municipal
- Nathalie PALLUEL - Conseiller municipal
- Myriam ARTAUD - Conseiller municipal
- Christian COURT - Conseiller municipal
- Christine PORTEVIN - Conseillère municipale
- Maxime BERARD - Conseiller municipal
- Catherine PICHET - Conseillère municipale
- Julien VOLPE-BELLESSERTRE - Conseiller municipal



La Gazette municipale entame une nouvelle étape de son histoire ! Soucieuse de mieux répondre aux attentes de ses lecteurs et de s'adapter aux évolutions actuelles, votre publication locale se refait une beauté. Rendez-vous très prochainement pour découvrir ce nouveau visage !

DELIBERATIONS

Jardin de la Tour : Les travaux du jardin de la Tour débiteront ce 14 avril. L'entreprise sélectionnée est "Charles Queyras TP". Le montant estimé des travaux s'élève à environ 493 900 €. La circulation se fera en sens unique à la montée "Avenue du Dr. Julien Guillaume". Plus d'infos à venir.

Approbation du périmètre délimité des abords de Mont-Dauphin, « les fortifications de Vauban », étant inscrites sur la liste du patrimoine mondial : Le Conseil municipal approuve le périmètre délimité des abords entraînant une mise en compatibilité du PLU.

Eau potable - Travaux de sécurisation des réservoirs : Le projet, d'un montant de 35 000 €, vise à améliorer la sécurité des installations et des interventions, avec un financement partagé entre l'Agence de l'Eau, le Département et la commune.

Schéma Directeur de Gestion des Eaux pluviales : La commune approuve un schéma directeur de gestion des eaux pluviales afin d'améliorer la connaissance du réseau et accompagner le développement urbain. Cette étude est estimée à 90 000 € HT avec un financement partagé entre l'Agence de l'Eau, le Département et la commune.

Renouvellement de certification PEFC : La commune renouvelle son engagement dans la certification PEFC pour la gestion durable de ses forêts sur une surface de 2 986,66 hectares.

Sécurisation de l'école maternelle : Une demande de subvention a été sollicitée auprès de la Préfecture des Hautes-Alpes afin de remplacer les barrières de la cour ainsi que le portail d'accès donnant sur l'avenue du Dr. Julien Guillaume.

Convention de partenariat crèche et l'école de musique : La commune met en place un partenariat avec l'École de Musique et d'Art du Guillestrois Queyras afin de proposer des séances d'éveil musical aux enfants de la crèche Maxi-Mômes.

Demande de subvention Festival de théâtre de "Place en Place" : La commune organise la 3ème édition du 20 au 22 juin. Une demande de subvention a été sollicitée auprès du Département et de la DRAC. Nouveauté : mise en place du prix libre pour les spectacles (hors inauguration).

BON A SAVOIR

TRAVAUX SECTEUR LONGEAGNE – La CCGQ et la commune interviennent ensemble pour renouveler les réseaux eaux usées et eau potable sur le secteur de la Longeagne (du n° 510 au 693). Les travaux seront réalisés en tranchée sur environ 200 mètres linéaires à partir du 13 avril pour une durée de 5 semaines. La route de la Longeagne sera coupée (accès par chemin du Pain de Sucre)

RECRUTEMENT : La commune de Guillestre recrute des animateurs/rices pour les vacances d'été 2026. Retrouvez l'offre d'emploi : www.villedeguillestre.fr. Candidatures à envoyer par mail à enfance@villedeguillestre.fr.

ARRETES DE CIRCULATION :

- La circulation est strictement interdite sur le pont du Château (véhicules, piétons et cycles), situé entre la rue de Fontloubé et la déviation, à compter du 17 mars 2026 8h00. Cette interdiction s'applique de manière permanente et continue, de jour comme de nuit.
- La circulation est interdite sur le pont du Priouré, situé entre les deux parkings du Priouré, à compter du 17 mars 2026 à 8h00. Cette interdiction s'applique de manière permanente et continue, de jour comme de nuit, à l'exception d'un passage piéton strictement limité.

BAFA : Par l'intermédiaire de son CCAS, la commune a créé un dispositif d'aide et d'encouragement pour la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur). Ce dispositif prendra la forme d'un accompagnement à la formation ainsi que d'une aide financière de 400€ maximum/ bénéficiaire. Infos : enfance@villedeguillestre.fr

CCAS : Vous souhaitez contribuer aux actions solidaires de la commune ? Le CCAS vous propose de rejoindre son équipe ! Vous êtes un administré ou vous faites partie d'une association à caractère social, n'hésitez pas à proposer votre candidature, en mairie ou par mail à solidarite@villedeguillestre.fr

INSCRIPTIONS ECOLES 2026-2027 : Du 30 mars au 30 avril, pensez à inscrire votre enfant par mail à mairie@villedeguillestre.fr. Merci de joindre : Livret de Famille, justificatif de Domicile ; carnet de santé (pages des vaccins), attestation d'Assurance Responsabilité Civile, certificat de radiation pour les enfants arrivant sur la commune. Préciser la classe fréquentée en septembre 2026, les professions et les numéros de téléphones des deux parents.